



Recu le 06/02/2015
[Signature]

Monsieur BOESWILLWALD
Directeur du Réseau de SEMITAN

Nantes, le 06 février 2015

Objet : Notification de l'émergence d'une situation conflictuelle

Monsieur le Directeur,

Les sections syndicales, SNTU – CFDT, CGT, UNSA, conformément à la loi du 21 août 2007 relative au dialogue social, à la prévention des conflits et à la continuité du service publique dans les transports terrestres réguliers de voyageurs ainsi qu'à l'accord de branche du 03 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs qui imposent la mise en œuvre d'un processus de négociation préalable à tout dépôt de préavis de grève, vous notifient qu'elles envisagent le dépôt d'un préavis de grève pour les motifs suivants :

- Augmentation de la valeur du point.

Souhaitant vous rencontrer dans les trois jours à compter de la réception de cette notification afin de définir les modalités du processus de négociation préalable.

Dans l'attente veuillez accepter, monsieur le directeur, nos respectueuses salutations.

La déléguée syndicale
CFDT, Chantal Roullaud

Le délégué syndical
CGT, Sylvestre Kerino

Le délégué syndical
UNSA, Khalil Feki